



Municipalité de Maskinongé

Appel de candidatures

La municipalité de Maskinongé désire combler le poste suivant :

Journalier saisonnier

Nature de l'emploi

Sous la responsabilité de l'inspecteur municipal, le journalier participe à l'entretien de notre réseau routier, d'aqueduc et d'égout ainsi qu'à la propreté de notre Municipalité.

Principales tâches

- Couper le gazon;
- Entretien des abords de route;
- Faire de l'aménagement paysager et voir à son entretien;
- Réparer les fuites d'eau;
- Entretien et réparation du réseau pluvial et sanitaire;
- Nettoyer les rues et trottoirs;
- Participer à la réfection des trottoirs et des ponceaux;
- Installer les cartes de signalisation et autres équipements de sécurité;
- Prendre la lecture des compteurs d'eau;
- Capturer les chiens errants;
- Ramasser tout animal ou objet sur le réseau routier;
- Entretien des bâtisses de la municipalité;
- Vérifier, nettoyer et maintenir en bon état l'équipement et l'outillage de travail;
- Rédiger un rapport journalier ou autre lorsque requis;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences de l'emploi

- Détenir un DES, ou un DEP ou toute autre formation et/ou expérience jugée pertinente pour le poste;
- Détenir un permis de conduire et en assurer la validité en tout temps;
- Savoir gérer l'imprévu et les priorités;
- Être capable de travailler sous pression et en équipe;
- Posséder le sens de la débrouillardise et être disponible en tout temps;
- Être en bonne forme physique;
- Demeurer dans la municipalité de Maskinongé est un atout.

Horaire et conditions de travail

- Emploi saisonnier de mai à octobre d'une durée totale de 26 semaines avec période probatoire;
- 35 heures/semaine minimum débutant le 20 mai 2019;
- Salaire à déterminer.

Si ce poste correspond à votre profil et à vos aspirations, faites-nous parvenir votre curriculum vitae **au plus tard, le 26 avril 2019 à 16h00**, au 154 boulevard Ouest (route 138) Maskinongé (QC) J0K1N0, à l'attention de M. Patrice Lemyre, inspecteur municipal.

Seuls les candidats retenus seront contactés